

Vivarte en passe d'échapper au démantèlement intégral

Information CFTC des Salariés VIVARTE
09 Novembre 2017



Patrick PUY PDG du Groupe Vivarte

Les profits du groupe ont progressé pour la première fois depuis dix ans. Le sort de Besson reste en suspens.

Et si Vivarte, après des années de crise, échappait [au démantèlement auquel il semblait promis](#) il y a encore quelques mois? «J'ai pour mission de développer Vivarte dans la sérénité et la rentabilité, nous ne sommes plus dans une phase de restructuration mais de croissance», confie Patrick Puy, son PDG depuis tout juste un an.

«Vivarte est redevenu un groupe sain, plus que normal, avec les moyens de son développement La moitié des entreprises du CAC40, si elles avaient nos performances, seraient très contentes» Patrick Puy, PDG de Vivarte

En quelques mois, le leader français de l'habillement et de la chaussure a obtenu de ses créanciers un nouvel abandon de créances, engagé le rapprochement de ses deux enseignes phares, La Halle et La Halle aux chaussures, et lancé un programme de cessions d'actifs. Désormais recentré sur une poignée d'enseignes (La Halle, Carroll, Minelli, San Marina et Cosmo Paris), il a réalisé 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice clos fin août. Surtout, son excédent brut d'exploitation (Ebitda), qui avait chuté de 400 à 54 millions d'euros en cinq ans, a progressé pour la première fois depuis dix ans.

«Nous avons fait mieux que notre objectif l'an passé, assure le patron. Pour 2018, nous visons une croissance des ventes de 2,4 % et un Ebitda de 108 millions. Nous ne consommons plus de cash, nous avons 250 millions de capitaux propres et la valeur de l'entreprise est enfin positive, avec une dette limitée à 600 millions d'euros.

Vivarte est redevenu un groupe sain, plus que normal, avec les moyens de son développement. La moitié des entreprises du CAC 40, si elles avaient nos performances, seraient très contentes.»

Nouveaux actionnaires ou introduction en Bourse

Le PDG a déjà bouclé les cessions, «dans de bonnes conditions», de Pataugas, de Kookaï et surtout de la filiale espagnole Merkal (200 millions de chiffre d'affaires). S'il vient de renoncer à céder Chevignon faute de repreneur fiable susceptible d'en assurer le développement, [le patron devrait boucler d'ici début 2018 les ventes](#) de Naf Naf (140 millions de chiffre d'affaires et 6 millions d'Ebitda) et d'André, la marque à l'origine de Vivarte.

«Nous n'avons pas d'échéance de remboursement avant octobre 2019, et nous serons en mesure de refinancer la dette»

Patrick Puy, PDG de Vivarte

«Avec un périmètre réduit, nos investissements (85 millions d'euros en 2018) sont mieux utilisés», confie le PDG. Ce dernier devrait décider dans les prochaines semaines [s'il met en vente le chausseur Besson](#) (250 millions d'euros de chiffre d'affaires, 40 millions d'Ebitda, 150 magasins), parfois en concurrence [avec La Halle aux chaussures](#). «Les offres sont déjà un peu différentes, mais pas les clientèles. Si on peut améliorer ces points, on gardera Besson ; sinon, on étudiera une éventuelle cession», confie Patrick Puy. En revanche, pas question de céder une pépite telle que Caroll pour rembourser les créanciers ou distribuer un dividende exceptionnel aux actionnaires. «Nous n'avons pas d'échéance de remboursement avant octobre 2019, et nous serons en mesure de refinancer la dette, assure Patrick Puy. Par ailleurs, les anciens créanciers, devenus actionnaires un peu malgré eux, ont intérêt à patienter un peu pour une revalorisation de la société.»

Aucune des principaux fonds actionnaires (Alcentra, Oaktree, GLG, Blue Mountain) n'a vocation à rester à moyen terme. «D'ici deux ou trois ans, Vivarte pourrait changer de contrôle, résume Patrick Puy. On peut tout imaginer. Chinois, Sud-Africains et Américains ont beaucoup d'appétit pour nos activités. Une introduction en Bourse pourrait aussi être envisageable.»